

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions
Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada
800 Burrard Street, Room 219
800, rue Burrard, pièce 219
Vancouver, BC V6Z 0B9
Bid Fax: (604) 775-7526

REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION

**Proposal To: Public Works and Government
Services Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Proposition aux: Travaux Publics et Services
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Title - Sujet Mobile Hydraulic Vehicle Hoists	
Solicitation No. - N° de l'invitation 5P435-140542/A	Date 2014-12-01
Client Reference No. - N° de référence du client 5P435-140542	
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$VAN-584-7383	
File No. - N° de dossier VAN-4-37214 (584)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2015-01-12	Time Zone Fuseau horaire Pacific Standard Time PST
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Perez, Elizabeth	Buyer Id - Id de l'acheteur van584
Telephone No. - N° de téléphone (604) 775-7690 ()	FAX No. - N° de FAX (604) 775-7526
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: SEE ANNEX A - ITEM 3 DELIVERY ADDRESSES	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services Canada - Pacific
Region
219 - 800 Burrard Street
800, rue Burrard, pièce 219
Vancouver, BC V6Z 0B9

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

5P435-140542/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

VAN-4-37214

Buyer ID - Id de l'acheteur

van584

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

5P435-140542

TITRE: PONTS ÉLÉVATEURS SANS FIL, HYDRAULIQUES ET MOBILES

Voir pièce jointe.

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	2
1.1 INTRODUCTION	2
1.2 SOMMAIRE.....	2
1.3 COMPTE RENDU	3
PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES	4
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES.....	4
2.2 PRÉSENTATION DES SOUMISSIONS.....	4
2.3 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – EN PÉRIODE DE SOUMISSION	4
2.4 LOIS APPLICABLES	5
PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS.....	6
3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	6
PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	7
4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION.....	7
4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION	7
PARTIE 5 – ATTESTATIONS	8
5.1 ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT	8
PARTIE 6 – EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ, EXIGENCES FINANCIÈRES ET AUTRES EXIGENCES.....	9
6.1 EXIGENCES EN MATIÈRE D'ASSURANCE	9
PARTIE 7 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	10
7.1 BESOIN.....	10
7.2 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES.....	10
7.3 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	10
7.4 DURÉE DU CONTRAT.....	10
7.5 RESPONSABLES.....	10
7.6 PAIEMENT.....	11
7.7 INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION	12
7.8 ATTESTATIONS	12
7.9 LOIS APPLICABLES	12
7.10 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS	12
7.11 ASSURANCES OU EXIGENCES EN MATIÈRE D'ASSURANCE	13
ANNEXE « A »	14
BESOIN.....	14
ANNEXE « B ».....	16
BASE DE PAIEMENT.....	16
FORMULAIRES ET ÉTIQUETTES	17
Formulaire 1 De Présentation de la Soumission.....	17
Formulaire 2 Attestation de la conformité technique -- Exigence obligatoire.....	18
ÉTIQUETTE POUR LE RENVOI DES SOUMISSIONS	20

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Introduction

La demande de soumissions contient sept parties, ainsi que des pièces jointes et des annexes, et elle est divisée comme suit:

- | | |
|----------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Partie 1 | Renseignements généraux : renferme une description générale du besoin; |
| Partie 2 | Instructions à l'intention des soumissionnaires : renferme les instructions, clauses et conditions relatives à la demande de soumissions; |
| Partie 3 | Instructions pour la préparation des soumissions : donne aux soumissionnaires les instructions pour préparer leur soumission; |
| Partie 4 | Procédures d'évaluation et méthode de sélection : décrit la façon selon laquelle se déroulera l'évaluation et présente les critères d'évaluation auxquels on doit répondre dans la soumission, ainsi que la méthode de sélection; |
| Partie 5 | Attestations : comprend les attestations à fournir; |
| Partie 6 | Exigences relatives à la sécurité, exigences financières et autres exigences : comprend des exigences particulières auxquelles les soumissionnaires doivent répondre; et |
| Partie 7 | Clauses du contrat subséquent: contient les clauses et les conditions qui s'appliqueront à tout contrat subséquent. |

Les annexes comprennent le Besoin et la Base de paiement.

1.2 Sommaire

L'Agence Parcs Canada a besoin de deux (2) ponts élévateurs pour véhicules sans fil hydrauliques et mobiles. Ces ponts élévateurs ont pour principale fonction de soulever des véhicules moyens et lourds et de l'équipement aux fins de travaux de réparation et d'inspection d'entretien.

La livraison est exigée au plus tard le 31 mars 2015.

conformément à l'article 01 des instructions uniformisées [2003](#) et [2004](#) des dispositions relatives à l'intégrité, les soumissionnaires doivent fournir une liste de tous les propriétaires et(ou) administrateurs et tout autre documentation connexe, au besoin. Consulter la section [4.21](#) du *Guide des approvisionnements* pour en savoir plus sur les dispositions relatives à l'intégrité.

Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

N° de l'invitation - Solicitation No.

5P435-140542/A

N° de réf. du client - Client Ref. No.

5P435-140542/A

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier

van-4-37214

Id de l'acheteur - Buyer ID

van584

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

1.3 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document [2003](#), (2014-09-25) Instructions uniformisées – biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document [2003](#), Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : 60 jours
Insérer : 120 jours

2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins quatorze (14) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

N° de l'invitation - Solicitation No.

5P435-140542/A

N° de réf. du client - Client Ref. No.

5P435-140542/A

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier

van-4-37214

Id de l'acheteur - Buyer ID

van584

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur Colombie-Britannique, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I: Soumission technique (2 copies papier)
Section II: Soumission financière (1 copies papier)
Section III: Attestations (1 copies papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission :

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions:

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les ministères et organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement [Politique d'achats écologiques](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>).

Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I : Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II : Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

3.1.4 Fluctuation du taux de change

[C3011T](#) (2013-11-06), Fluctuation du taux de change

Section III : Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

4.1.1 Évaluation technique

4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

Les propositions qui ne répondent pas aux critères obligatoires suivants à la clôture des soumissions seront déclarées non recevables et ne seront pas prises en considération.

A) Les soumissionnaires doivent fournir tous les renseignements et toute la documentation nécessaires pour illustrer la conformité aux exigences obligatoires indiquées à l'annexe A.

B) Les soumissionnaires doivent fournir des prix fermes pour tous les articles conformément à l'annexe B - Base de paiement.

C) Les soumissionnaires doivent accepter les modalités générales de TPSGC ainsi que les clauses du contrat subséquent indiquées dans la présente demande de propositions (DP).

4.1.2 Évaluation financière

Le prix de la soumission sera évalué en dollars canadiens, excluant les taxes applicables, FAB destination, incluant les droits de douane et les taxes d'accise canadiens.

4.2 Méthode de sélection

Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

PARTIE 5 – ATTESTATIONS

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements connexes exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur à l'une de ses obligations prévues au contrat, s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions, ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission peut être déclarée non recevable, ou constituer un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations préalables à l'attribution du contrat

Les attestations énumérées ci-dessous devraient être remplies et fournies avec la soumission mais elles peuvent être fournies plus tard. Si l'une de ces attestations n'est pas remplie et fournie tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de se conformer à la demande de l'autorité contractante et de fournir les attestations dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité – renseignements connexes

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire et ses affiliés, respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Dispositions relatives à l'intégrité - soumission, des instructions uniformisées 2003. Les renseignements connexes, tel que requis aux dispositions relatives à l'intégrité, assisteront le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

5.1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » (http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail.

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » du PCF au moment de l'attribution du contrat.

5.1.3 Attestations additionnelles préalables à l'attribution du contrat

(a) Certification or de l'Automotive Lift Institute (ALI)

Les soumissionnaires sont tenus de fournir une copie de la certification or de l'Automotive Lift Institute (ALI) que possède leur entreprise.

N° de l'invitation - Solicitation No.

5P435-140542/A

N° de réf. du client - Client Ref. No.

5P435-140542/A

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier

van-4-37214

Id de l'acheteur - Buyer ID

van584

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

PARTIE 6 – EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ, EXIGENCES FINANCIÈRES ET AUTRES EXIGENCES

6.1 Exigences en matière d'assurance

L'entrepreneur est responsable de décider s'il doit s'assurer pour remplir ses obligations en vertu du contrat et pour se conformer aux lois applicables. Toute assurance souscrite ou maintenue par l'entrepreneur est à sa charge ainsi que pour son bénéfice et sa protection. Elle ne dégage pas l'entrepreneur de sa responsabilité en vertu du contrat, ni ne la diminue.

PARTIE 7 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

7.1 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits à l'annexe « A », Besoin.

7.2 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

7.2.1 Conditions générales

[2030](#) (2014-09-25), Conditions générales - besoins plus complexes de biens, s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

7.3 Exigences relatives à la sécurité

7.3.1 Ce contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

7.4 Durée du contrat

7.4.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le **March 31, 2015**.

7.5 Responsables

7.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est:

Elizabeth Perez
Agente d'approvisionnement
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Acquisitions - Région du Pacifique
219 - 800, rue Burrard, Vancouver (C.-B.) V6Z 0B9

Tél.: 604-775-7690
Fax: 604-775-7526
Courriel: elizabeth.perez@pwgsc-tpsgc.gc.ca

N° de l'invitation - Sollicitation No.
5P435-140542/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
5P435-140542/A

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
van-4-37214

Id de l'acheteur - Buyer ID
van584
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus, suite à des demandes ou instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

7.5.2 Chargé de projet

Le chargé de projet pour le contrat est :

Nom: _____
Titre: _____
Organisation: _____
Adresse: _____

Téléphone: ____ - ____ - ____
Télécopieur: ____ - ____ - ____
Courriel: _____.

Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification au contrat émise par l'autorité contractante.

7.5.3 Représentant de l'entrepreneur

Nom: _____
Titre: _____
Organisation: _____
Adresse: _____

Téléphone: ____ - ____ - ____
Télécopieur: ____ - ____ - ____
Courriel: _____.

7.6 Paiement

7.6.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix ferme précisé(s) dans l'annexe «B», selon un montant total de _____ \$ (insérer le montant au moment de l'attribution du contrat). Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces

modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

7.6.2 Limite de prix

Clause du *Guide des CCUA* C6000C (2011-05-16), Limite de prix

7.6.3 Methode de Paiement

Clause du *Guide des CCUA* H1000C (2011-05-16), Paiement unique

7.7 Instructions relatives à la facturation

1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
2. Les factures doivent être distribuées comme suit :
 - a. L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.
 - b. Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.

7.8 Attestations

7.8.1 Conformité

Le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ainsi que la coopération constante quant aux renseignements connexes sont des conditions du contrat. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur ou à fournir les renseignements connexes, ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

7.9 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur Colombie-Britannique et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

7.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur la liste.

N° de l'invitation - Solicitation No.

5P435-140542/A

N° de réf. du client - Client Ref. No.

5P435-140542/A

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier

van-4-37214

Id de l'acheteur - Buyer ID

van584

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

-
- a) les articles de la convention;
 - b) les conditions générales - 2030 (2014-09-25); Higher Complexity - Goods
 - c) l'Annexe « A », Besoin;
 - d) l'Annexe « B », Base de paiement;
 - e) la soumission de l'entrepreneur datée du _____, (*inscrire la date de la soumission*) (*si la soumission a été clarifiée ou modifiée, insérer au moment de l'attribution du contrat : « clarifiée le _____ » ou « modifiée le _____ » et inscrire la ou les dates des clarifications ou modifications*).

7.14 Assurances

L'entrepreneur est responsable de décider s'il doit s'assurer pour remplir ses obligations en vertu du contrat et pour se conformer aux lois applicables. Toute assurance souscrite ou maintenue par l'entrepreneur est à sa charge ainsi que pour son bénéfice et sa protection. Elle ne dégage pas l'entrepreneur de sa responsabilité en vertu du contrat, ni ne la diminue.

**ANNEXE «A»
EXIGENCE**

TITRE : PONTS ÉLÉVATEURS SANS FIL, HYDRAULIQUES ET MOBILES

1. Contexte

Parcs Canada a besoin de deux (2) ponts élévateurs sans fil, hydrauliques et mobiles. La fonction principale de cet équipement est de soulever de l'équipement et des véhicules à usage moyen ou intensif pour effectuer des réparations et des inspections de maintenance.

2. Spécifications obligatoires d'un pont élévateur hydraulique à colonnes, mobile et à usage intensif

Chacune des quatre colonnes doit avoir :

a)	La capacité minimale de chaque colonne doit être d'au moins 18 000 lb. Total de 72 000 lb.
b)	Les fourches réglables doivent s'adapter à des roues d'un diamètre variant entre 12 po et 22,5 po.
c)	La hauteur de levage de chaque fourche doit être d'au moins 70 po du sol au bas de la fourche de levage (course).
d)	Doit avoir un système de levage alimenté par batterie (24 V c.c.) avec chargeur de batterie de 110 V 60 Hz embarqué.
e)	Doit avoir une configuration sans fil. Toutes les colonnes doivent communiquer entre elles sans fil.
f)	Des batteries à cycle de fond d'une taille correspondant aux recommandations du fabricant doivent être fournies et posées.
g)	La longueur des fourches à roues doit être d'au moins 14 po.
h)	Les colonnes de levage doivent être facilement déplacées par une personne à l'aide d'un transpalette à main. Les deux roues avant doivent être à ressort et doivent se rétracter lorsque les colonnes de levage sont chargées. Cette rétraction doit faire en sorte que les colonnes s'appuient au sol par le biais de plaques d'acier, ce qui produit sur le plancher des forces de faible compression dispersées également, pas de charge linéaire aux roues. Les roues non rétractables qui soutiennent la charge soulevée ne sont pas acceptables.
i)	Le transpalette à main doit être muni d'un robinet de surcharge qui abaissera automatiquement le transpalette si l'opérateur tente de soulever un véhicule alors que le transpalette est soulevé.
j)	Le système de levage doit pouvoir être commandé à partir de n'importe laquelle des colonnes.
k)	Chaque colonne doit être munie d'un système de verrouillage mécanique multi-position automatique.
l)	Certification : Doit être munie d'une certification étiquette or de l'Automotive Lift Institute (ALI)/de l'American National Standards Institute (ANSI).
m)	Période de garantie Doit avoir une garantie d'au moins 1 an couvrant toutes les opérations et les pièces nécessaires.
n)	Temps d'intervention lors d'une demande de service On doit fournir un service sur place dans un délai de 10 à 14 jours ou inclure tout le transport pour les besoins en service hors-site.
o)	Disponibilité des pièces – Délai de mise en production des pièces nécessaires Les pièces doivent être disponibles dans un délai de 5 jours ou moins.

N° de l'invitation - Solicitation No.
5P435-140542/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
5P435-140542/A

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
van-4-37214

Id de l'acheteur - Buyer ID
van584
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

3. Livraison

Un (1) ensemble de chaque pont élévateur sans fil, hydraulique et mobile doit être livré destination FAB aux endroits suivants :

A) Garage de maintenance des véhicules du parc national Banff

240, Hawke Avenue
Banff (Alberta)
T1L 1K2

Personne-ressource : Paul Watson
Numéro de téléphone : 403-762-1441

B) Garage de maintenance des véhicules du parc national Kootenay

Bloc des services d'entretien McKay Creek
6300, route 93S
Radium Hot Springs (Colombie-Britannique)
V0A 1M0

Personne-ressource : Paul Horvath
Numéro de téléphone : 250-347-6630

N° de l'invitation - Solicitation No.
5P435-140542/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
5P435-140542/A

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
van-4-37214

Id de l'acheteur - Buyer ID
van584
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Formulaire 1: FORMULAIRE DE PRÉSENTATION DE LA SOUMISSION		
Dénomination sociale du soumissionnaire		
Représentant autorisé du soumissionnaire aux fins d'évaluation (p. ex., pour des précisions)	Nom	
	Titre	
	Adresse	
	N° de téléphone	
	N° de télécopieur	
	Courriel	
Numéro d'entreprise-approvisionnement (NEA) [voir les <i>Instructions et conditions uniformisées</i> de 2003]		
Compétence du contrat : Province du Canada choisie par le soumissionnaire et qui aura les compétences sur tout contrat subséquent (si différente de celle précisée dans la demande)		
Attestation du Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation de soumission: En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « <u>soumissionnaires à admissibilité limitée</u> » (http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière		
En apposant ma signature ci-après, j'atteste, au nom du soumissionnaire, que j'ai lu la demande de propositions (DP) en entier, y compris les documents incorporés par renvoi dans la DP et que : 1. le soumissionnaire considère qu'il a les compétences et que ses produits sont en mesure de satisfaire les exigences obligatoires décrites dans la demande de soumissions; 2. cette soumission est valide pour la période exigée dans la demande de soumissions; 3. si un contrat est attribué au soumissionnaire, ce dernier se conformera à toutes les modalités énoncées dans les clauses concernant le contrat subséquent et comprises dans la demande de soumissions.		
Signature du représentant autorisé du soumissionnaire		

Formulaire 2Formulaire de justification à l'appui de la conformité technique - obligatoires & Coté
PONTS ÉLEVATEURS SANS FIL, HYDRAULIQUES ET MOBILES

Section	Sujet	Obligatoire (O) Coté (C)	Points	Information et documents qui justifient la conformité technique	Conformité (Oui/Non) Remarques
2.0	Spécifications obligatoires				
a.	La capacité minimale de chaque colonne doit être d'au moins 18 000 lb. Total de 72 000 lb.	M		Le soumissionnaire doit fournir, dans le cadre du dossier de soumission, des documents qui <u>DÉMONTRENT CLAIREMENT ET PRÉCISÉMENT</u> que le système proposé est conforme aux spécifications requises.	
b.	Les fourches réglables doivent s'adapter à des roues d'un diamètre variant entre 12 po et 22,5 po.	M			
c.	La hauteur de levage de chaque fourche doit être d'au moins 70 po du sol au bas de la fourche de levage (course).	M			
d.	Doit avoir un système de levage alimenté par batterie (24 V c.c.) avec chargeur de batterie de 110 V 60 Hz embarqué.	M			
e.	Doit avoir une configuration sans fil. Toutes les colonnes doivent communiquer entre elles sans fil.	M			
f.	Des batteries à cycle de fond d'une taille correspondant aux recommandations du fabricant doivent être fournies et posées.	M M			
g.	La longueur des fourches à roues doit être d'au moins 14 po.	M			
h.	Les colonnes de levage doivent être facilement déplacées par une personne à l'aide d'un transpalette à main. Les deux roues avant doivent être à ressort et doivent se rétracter lorsque les colonnes de levage sont chargées. Cette rétraction doit faire en sorte que les colonnes s'appuient au sol par le biais de plaques d'acier, ce qui produit sur le plancher des forces de faible compression	M			

	dispersées également, pas de charge linéaire aux roues. Les roues non rétractables qui soutiennent la charge soulevée ne sont pas acceptables.	M			
i.	Le transpalette à main doit être muni d'un robinet de surcharge qui abaissera automatiquement le transpalette si l'opérateur tente de soulever un véhicule alors que le transpalette est soulevé.	M			
j.	Le système de levage doit pouvoir être commandé à partir de n'importe laquelle des colonnes.	M			
k.	Chaque colonne doit être munie d'un système de verrouillage mécanique multi-position automatique.				
l.	Certification : Doit être munie d'une certification étiquette or de l'Automotive Lift Institute (ALI)/de l'American National Standards Institute (ANSI).	M			
m.	Période de garantie Doit avoir une garantie d'au moins 1 an couvrant toutes les opérations et les pièces nécessaires.	M			
n.	Temps d'intervention lors d'une demande de service On doit fournir un service sur place dans un délai de 10 à 14 jours ou inclure tout le transport pour les besoins en service hors-site.	M			
o.	Disponibilité des pièces – Délai de mise en production des pièces nécessaires Les pièces doivent être disponibles dans un délai de 5 jours ou moins.	M			

N° de l'invitation - Solicitation No.
5P435-140542/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
5P435-140542/A

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
van-4-37214

Id de l'acheteur - Buyer ID
van584
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

NOTE TO BIDDERS: Please use ONE of the two mailing labels below and affix it securely to the outside of the envelope or package containing your bid submitted by mail or courier. For bids submitted by facsimile (Bid receiving fax (604) 775-7526), use this sheet as the cover sheet. Always ensure your company name, return address, open bidding solicitation number and closing date appear legibly on the outside of your bid submission.

AVIS AUX FOURNISSEURS: Pour le retour par la poste ou par messenger, veuillez utiliser UNE des étiquettes d'envoi ci-dessous et apposez-la à l'extérieur de votre enveloppe ou du colis contenant votre offre. Pour les offres soumises par télécopieur (n° du télécopieur pour la réception des offres: (604) 775-7526), utilisez cette page comme bordereau de télécopie. Assurez-vous que le nom de votre compagnie, l'adresse de retour, le numéro de l'invitation ouverte à soumissionner et la date de clôture soient lisibles à l'extérieur de votre offre.

**Bid Receiving
Public Works & Government Services Canada
219 - 800 BURRARD STREET
VANCOUVER BC V6Z 0B9**

Solicitation No.: 5P435-140542/A

**Solicitation Closes at: 2:00 PM PST
on: January 12, 2015**

**Réception des soumissions
Travaux publics et services gouvernementaux Canada
800 rue Burrard, 219 étage
Vancouver (C.-B) V6Z 0B9**

N° de l'invitation : 5P435-140542 /A

**La réception des soumissions prend fin le: 12 Janvier, 2015
à: 14:00 PM PST**
